

VivaLocale : l'agenda, les bonnes adresses et les infos de chaque commune, au même endroit, gratuit pour tous

VivaLocale est le panneau d'affichage numérique d'une commune : les sorties, les marchés, les commerces, les associations, lisibles sans compte, et gratuit pour les habitants, les associations et les commerçants. Les professionnels qui le souhaitent peuvent payer une mise en avant à 30 € HT par mois et par commune. VivaCorner, VivaSortie et VivArtisan, trois sites de la même famille, s'y rattachent.



1. Le problème

Savoir ce qui se passe près de chez soi oblige à fouiller plusieurs sites : celui de la mairie, celui de l'office de tourisme, des pages de réseaux sociaux, des affiches. Les petites associations et les commerçants, eux, n'ont ni le temps ni le budget pour être partout.

Les annuaires et les réseaux sociaux locaux mélangent informations, petites annonces et publicité, et les infos d'adresse ou d'horaires y sont souvent périmées.

2. Le produit

VivaLocale réunit, commune par commune, l'agenda des sorties, des marchés et des rendez-vous de chaque semaine, et des fiches de bonnes adresses (commerces, artisans, associations, services). La lecture est libre, sans compte. Les sorties viennent des offices de tourisme (DATAtourisme, Licence Ouverte), les adresses d'OpenStreetMap et les communes de geo.api.gouv.fr ; une fiche « non revendiquée » est signalée comme telle, car ses horaires peuvent être faux. D'après le site, au 17 octobre 2026, 34 689 communes ont déjà des sorties ou des adresses.

Habitants, associations, commerces et mairies peuvent publier gratuitement, sous leur vrai nom, par un formulaire de deux minutes : la fiche est confirmée par un lien reçu par mail, puis relue avant de paraître, en général dans la journée. Une charte écarte les petites annonces, la propagande et les attaques contre des personnes.

Trois sites de la même famille complètent l'ensemble : VivaCorner (commander en livraison ou à emporter chez les commerçants de sa ville), VivaSortie (sorties et activités, ouverture prochaine dans l'Hérault) et VivArtisan (trouver un artisan sans payer pour être vu, ouverture prochaine dans l'Hérault).

- Lecture sans compte, gratuite ; publication gratuite pour les habitants, associations, commerces et mairies, avec relecture avant parution.
- Position demandée seulement si l'on appuie sur « Me géolocaliser » ; elle reste dans le navigateur.
- Mise en avant payante, réservée aux professionnels : 30 € HT par mois et par commune, sur facture, au plus trois fiches en tête de chaque rubrique d'une commune, toujours marquées « Mis en avant », sans effet sur l'agenda.

- Les commerces qui utilisent VivaComptoir ont la mise en avant d'office, sans supplément.
- Un relevé mensuel (affichages, clics) est envoyé à chaque annonceur, compté par le serveur, sans cookie ni traceur ; le site ne promet aucun nombre de visites ni de ventes.
- VivaCorner, VivaSortie et VivArtisan : mêmes conditions que VivaComptoir, 3 % HT, sans abonnement ; VivaSortie et VivArtisan offrent 3 mois sans commission pour toute inscription jusqu'au 31 décembre 2026.

vivaLocale Ma commune

Agenda Bonnes adresses Chaque semaine **Publier gratuitement**

— La vie locale, commune par commune

Tout ce qui fait vivre votre ville, au même endroit.

Événements, marchés, activités, commerces et associations : découvrez ce qui se passe vraiment près de chez vous.

Votre ville ou code postal

Q Pézenas ou 34120 **Voir**

ou

Me géolocaliser

Votre position n'est demandée que si vous appuyez sur « Me géolocaliser ». Elle reste dans votre navigateur.

Vous regardez **Clermont-l'Hérault** et ses environs [Changer](#)

[Voir la page de Clermont-l'Hérault](#)

3. Pour qui

- Les habitants qui cherchent une sortie, un marché ou une adresse près de chez eux, sans compte ni publicité.
- Les associations, mairies et commerçants qui veulent diffuser une information locale gratuitement.
- Les commerces et sociétés qui veulent être en tête de la page d'une commune, pour 30 € HT par mois.

4. Le prix

- Lire, publier une info, déclarer sa fiche « Toute l'année » : gratuit pour tout le monde.
- Mise en avant d'un professionnel : 30 € HT par mois et par commune, payable d'avance sur facture, sans engagement (le mois commencé reste dû).
- Commerces VivaComptoir : mise en avant comprise. VivaCorner, VivaSortie, VivArtisan : 3 % HT des ventes passées par la boutique VivaComptoir, sans abonnement.

5. Ce qui le distingue

- Un panneau d'affichage, pas un réseau social : pas de petites annonces entre particuliers, pas de politique, publication sous nom réel et relecture avant parution.
- Chaque mise en avant porte la mention « Mis en avant », et la charte dit que l'agenda de la commune n'en dépend pas.
- Les sources des données sont affichées en pied de page (DATAtourisme, OpenStreetMap, geo.api.gouv.fr) et les fiches non vérifiées sont marquées « non revendiquée ».
- Les mises en avant sont limitées à trois par rubrique et par commune, avec rotation quotidienne au-delà.

À voir soi-même :

- Le site VivaLocale, ouvert à la lecture sans compte — vivalocale.fr
- Les conditions de la mise en avant — vivalocale.fr/conditions-mise-en-avant.html
- La charte — vivalocale.fr/charte.html
- Le formulaire de publication gratuite — vivalocale.fr/publier.html
- VivaCorner, VivaSortie, VivArtisan — vivacorner.com

Pas encore là : VivaLocale n'est pas encore ouvert aux moteurs de recherche : il est volontairement masqué à Google jusqu'à l'immatriculation de VIVAMATA. On y accède par son adresse. La charte porte la mention « Aperçu de travail : charte proposée, à valider ». VivaCorner : les villes sont « Bientôt » et ses fiches sont des exemples, pas des commerces partenaires. VivaSortie et VivArtisan sont des pages d'attente : l'inscription et la vente de billets, de places ou de devis ne sont pas encore là (elles arrivent dans VivaComptoir).

6. Les fondateurs



David Jeanrenaud

COFONDATEUR · PRODUITS ET
ACCOMPAGNEMENT CLIENT

Conçoit les produits et accompagne les clients, de la première maquette à la mise en service.



Stéphane Jeanrenaud

COFONDATEUR · INFRASTRUCTURE ET
AUTOMATISATIONS

Construit et fait tourner l'infrastructure et les outils d'automatisation.

7. La société

VIVAMATA conçoit, édite et fait tourner des logiciels métier pour les entreprises locales : VivaComptoir, Holifolio, VivaSweep, VIVAIMMO, et l'accompagnement Lanceur de Marque pour les porteurs d'idée.

VIVAMATA est une société par actions simplifiée en cours d'immatriculation, au capital de 2 000 €, dont le siège est au 9 rue des Colonnes, 75002 Paris. Son numéro SIRET sera publié dès l'immatriculation.

8. Contact presse et visuels

David Jeanrenaud — david@vivamata.com · Logos, photos et dossier en ligne : vivamata.com/presse

9. Communiqué de lancement

VIVAMATA présente VivaLocale : l'agenda et les adresses de chaque commune, lisibles sans compte et gratuits

Paris, octobre 2026 — VIVAMATA, société par actions simplifiée en cours d'immatriculation, présente VivaLocale, un panneau d'affichage numérique pour les communes : sorties, marchés, commerces, associations et infos pratiques, réunis commune par commune et lisibles sans compte.

Les sorties viennent des offices de tourisme (DATAtourisme, Licence Ouverte), les adresses d'OpenStreetMap. D'après le site, 34 689 communes ont déjà des sorties ou des adresses. Les habitants, associations, commerces et mairies peuvent publier gratuitement : chaque fiche est signée, confirmée par mail puis relue avant parution, selon une charte qui écarte les petites annonces, la propagande et les attaques contre des personnes.

Seule la mise en avant, réservée aux professionnels, est payante : 30 € HT par mois et par commune, avec au plus trois fiches en tête de chaque rubrique, toujours marquées « Mis en avant », sans effet sur l'agenda. Un relevé mensuel d'affichages et de clics, compté sans cookie, est envoyé à chaque annonceur. Les commerces qui utilisent VivaComptoir y figurent d'office.

VivaCorner (commande en livraison ou à emporter chez les commerçants), VivaSortie et VivArtisan, en ouverture prochaine dans l'Hérault, complètent la famille. VivaLocale n'est pas encore référencé par les moteurs

de recherche ; le dossier de presse est sur vivamata.com/presse/vivalocale.

10. Trois angles pour la presse

- **Un panneau d'affichage numérique pour 34 689 communes.** Presse locale et collectivités : l'agenda unifié à partir des données ouvertes des offices de tourisme, la publication gratuite relue avant parution, la charte et le refus des petites annonces. Interlocuteur : David Jeanrenaud.
- **Une publicité locale qui s'affiche comme telle.** Presse commerce et PME : la mise en avant à 30 € HT par commune, au plus trois places par rubrique avec rotation, la mention « Mis en avant », le relevé mensuel sans cookie et l'absence de promesse de visites.
- **Commander et sortir près de chez soi : la famille VivaCorner, VivaSortie, VivArtisan.** Presse tourisme et artisanat : trois sites qui renvoient vers la boutique en ligne du commerçant, 3 % de commission seulement sur ce qui est encaissé, 3 mois sans commission jusqu'au 31 décembre 2026 pour VivaSortie et VivArtisan. À présenter comme des ouvertures à venir dans l'Hérault, non comme des services ouverts.